

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le Père Hage. — IV La supérieure générale des Franciscaines Missionnaires de Marie. — V Le bulletin de la Sainte-Enfance. — VI Confrérie de la Sainte-Face. — VII Courtes réponses à diverses consultations. — VIII Chez les Oblats.

AU PRONE

Le dimanche 3 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité¹;

On annonce :

La Fête-Dieu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave.

Dans quelques diocèses (autres que Montréal), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique²;

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 7 juin), mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 3 juin

Fête de la SAINTE-TRINITE, double de 1e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint François de Caracciolo et du dim.

Note. — On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 7 juin), mais on doit s'efforcer de le faire.

¹ Pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, indulgence plénière, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape (1er juin 1906).

² Pour le triduum eucharistique, indulgences: 1o 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, communient et prient, pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale, le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).